

Le mot du Maire-délégué



Je souhaite, avec les membres du conseil communal de Bures les Monts, une excellente année 2020 à tous les habitants.

En juin 2019, la secrétaire Sylvie LEGENTIL a quitté ses fonctions. Pendant 25 ans, elle a su traiter de nombreux dossiers pour la commune de Bures les Monts. Nous avons organisé un pot de départ pour la remercier en présence de Monsieur DECLOMESNIL, maire de Souleuvre en Bocage et des conseillers municipaux de la commune ainsi que les maires délégués de Malloué et de Saint Martin Don.



Une nouvelle secrétaire Aurélie BLANCHARD est arrivée en septembre 2019. J'espère que vous lui ferez un bon accueil lors de votre visite aux permanences.

C'est avec soulagement que nous avons remis en eau notre étang jusqu'à présent vide depuis de nombreuses années.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

MAIRIE

Ouverture le mardi de 14 à 16 heures
Tél : 02 31 67 79 63
Mail : mairiebureslesmonts@neuf.fr
Secrétaire : Aurélie BLANCHARD



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES :

50€ pour les habitants de Souleuvre en Bocage et
80€ pour les hors Souleuvre en Bocage.
Pour la réservation joindre M. Mickael LOUINEAU
Tel : 06 50 56 91 57 l'après-midi de préférence

LOCATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Toutes les locations de logements de Souleuvre en Bocage sont à présent gérées par l'agence Le Locatif 14 située à Vire Normandie avec l'approbation de la commune.

CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A partir du 1er janvier 2020, **les déchets ménagers seront collectés le mardi**. Le ramassage est le même qu'auparavant, seul le jour change.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Raphaëlle PICHARD le 8 juillet 2019

Décès

Henri BOISSAIS le 30 juillet 2019

AU CONSEIL COMMUNAL

VENTE D'HERBE

Le conseil communal a vendu à M. et Mme VICTOIRE la vente d'herbe pour le prix de 225 €.

GARAGE DE L'ECOLE

Suite au dépôt de permis de construire de Monsieur DUBLOQUE Anthony pour l'extension de sa maison, nous nous sommes aperçus que le garage de l'école a été construit sur son terrain dans les années 1950. Aucune démarche n'était possible pour régulariser la situation.

C'est pourquoi le conseil communal a décidé de lui laisser gratuitement.

LES BOIS COMMUNAUX

Depuis 2018, nos bois sont gérés par l'ONF. Suite à cela, un appel d'offres auprès des scieries a été mis en place en 2019. Les propositions de cet appel d'offres n'ont pas été retenues étant donné que le prix de la vente était trop faible.

En partenariat avec l'ONF, il a été décidé de refaire l'appel d'offres l'année prochaine.

D'autre part, une proposition de faire des plantations dans la partie non boisée dit « Le ball trap » a été émise. Le dossier est accepté et en cours de traitement

ETANG

Suite au début de l'éboulement du mur de l'étang, des travaux de consolidation ont été réalisés par l'entreprise LTP LOISEL en avril 2019.

Une bâche a été installée pendant cette phase de travaux pour stopper la prolifération de la myriophylle du Brésil (plante invasive présente dans l'étang depuis 2013). Il a été procédé au débroussaillage et à l'entretien de la vanne par les conseillers communaux.

Le résultat étant satisfaisant la mise en eau est donc possible.



REMANIAGE

Remaniage de la seconde partie du logement du château par les Ets THOMAS réalisé début février 2019



TABLE DE PIQUE-NIQUE

Installation d'une table de pique-nique au lieu-dit surnommé «le ball-trap» le 18 juillet 2019 avec l'aide des conseillers communaux



TRAVAUX à prévoir

- Consolidation du mur du château
- Mise aux normes électriques de l'église prévue dans l'année 2020

Associations

Deux associations sont présentes sur Bures les Monts

CLUB DES AINES

Le Club des Aînés se rassemble tous les jeudis de janvier à fin avril et tous les 15 jours de mai à septembre.

A partir de septembre le rendez-vous redevient hebdomadaire.

Un repas de Noël est organisé tous les ans à la salle de Bures les Monts pour tous nos adhérents.

ASSOCIATION DES CHASSEURS

Deux battues aux nuisibles sont organisées pendant l'hiver. La commune reçoit avec le Plan de Chasse l'attribution de 4 bracelets, qui correspondent au nombre de chevreuils pouvant être supprimés sur les biens communaux.

Animations

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens s'est déroulé le dimanche 2 juin 2019 à l'hôtel de la Gare de Saint Amand. Lors de cette magnifique journée ensoleillée, le repas a été apprécié de tous nos aînés qui ont pu se retrouver dans la bonne humeur.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2019

Elle s'est déroulée à Montchauvet en présence des anciens combattants des 20 communes déléguées.

Les anciens combattants de Bures les Monts et Malloué se sont réunis en fin de matinée à Bures les Monts pour une petite cérémonie en mémoire des morts des deux communes suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes de Bures les Monts.



LA VOISINADE

Le 22 juin 2019, une manifestation «les voisinades» a remporté un vif succès en rassemblant une partie de la commune. L'ambiance était conviviale autour du barbecue composé par l'ensemble des participants qui s'est prolongé le soir.

